

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Champ d'Application

Traveling Experience® est un service d'organisation de voyages sportifs, spécialisé dans les séjours à vélo.

L'utilisation de nos services implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales.

Traveling Experience se réserve le droit de modifier ses conditions générales à tout moment. Celles-ci seront applicables immédiatement dès lors que les clients Traveling Experience auront été avertis des modifications.

Traveling Experience est une marque déposée par la société Variation Tout Terrain Bretagne, SARL au capital de 5500 euros ; 503 645 871 RCS Rennes.

Siège social : 32 allée du Gacet 35200 RENNES.

Variation Tout Terrain Bretagne est immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant : IM035100006.

2. Tarifs et paiement

Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au moment de l'inscription au programme. Les tarifs affichés sont valables un an et sont exprimés « Toutes Taxes Comprises ». Traveling Experience se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Ils seront alors valables immédiatement. Néanmoins, pour les clients Traveling Experience déjà inscrits à un programme, le tarif appliqué est celui en vigueur à l'inscription. Il ne peut être majoré ou minoré par Traveling Experience.

Dans le cadre d'offres spéciales, organisées par Traveling Experience, les tarifs peuvent être modifiés à des fins promotionnelles sur :

- un séjour, départ donné ou tous départs confondus, en dehors des départs expressément exclus
- une période d'inscription, séjour donné et départ donné ou tous séjours et départs confondus, en dehors des séjours et départs expressément exclus.
- une date de départ, d'un séjour donné ou tous séjours confondus, en dehors des séjours expressément exclus.

Les clients Traveling Experience inscrits à un programme, antérieurement à une offre spéciale, ne pourront pas solliciter et bénéficier des avantages de celle-ci.

Un séjour « tout compris » Traveling Experience :

Le prix comprend (hors produits sur mesure) :

- Transport des bagages
- Les itinéraires vélos
- Encadrement par un moniteur de cyclisme diplômé d'état, un éducateur sportif et/ou un professionnel du tourisme sportif. (A l'exception des produits dits « liberté »)
- Préparation des déjeuners extérieurs (A l'exception des produits dits « liberté »)
- les hébergements & leur réservation
- la restauration en pension complète (A l'exception des produits dits « liberté » qui sont en demi-pension)
- *Option (Sous condition de souscription par le client)*
Exemple : la location du matériel : vélo & casque

Le prix ne comprend pas :

Les visites payantes (toujours en option), les navettes fluviales & maritimes (sauf produits portant la mention contraire), les boissons (bars & restaurants), les dépenses personnelles, le voyage aller et retour jusqu'aux et depuis les points de rendez-vous fixés. Ce qui n'est pas détaillé ci-dessus dans "le prix comprend".

Produits sur mesure

Le détail de la prestation et de ce qui est compris est décidé entre les deux parties et est détaillé explicitement sur le contrat de séjour rédigé.

A la conception d'une offre de séjour sur mesure, Traveling Experience établit un devis. Le montant est généralement exprimé par personne. Néanmoins le tarif tient compte du nombre de participants estimé par le client. Le montant du voyage pourra donc être modifié, à la hausse ou à la baisse, en fonction du nombre définitif d'inscrits. Traveling Experience s'engage à avertir les clients de cette modification tarifaire au moins 30 jours avant le premier jour du programme. A la livraison du devis, celui-ci est valable 45 jours. Dans ce délai, le client valide le programme en datant et signant le document présentant l'offre. Traveling Experience ne peut garantir au-delà de 45 jours le programme et son tarif. Une nouvelle proposition devra donc être rédigée.

Paiement

- 30% à la réservation, au plus tard 45 jours avant le premier jour du programme par **virement** ou **chèque bancaire** en euros libellé à l'ordre de « Variation Tout Terrain Bretagne » et adressé à Variation Tout Terrain Bretagne, 32 allée du Gacet, 35200 RENNES.
- Le solde devra être réglé au plus tard 21 jours avant le premier jour du programme par **virement** ou **chèque bancaire** en euros libellé à l'ordre de « Variation Tout Terrain Bretagne » et adressé à Variation Tout Terrain Bretagne, 32 allée du Gacet, 35200 RENNES.
- En cas d'inscription à moins de 21 jours du premier jour du programme, le paiement intégral du séjour devra être effectué à l'inscription par **virement** ou **chèque bancaire** en euros libellé à l'ordre de « Variation Tout Terrain Bretagne » et adressé à Variation Tout Terrain Bretagne, 32 allée du Gacet, 35200 RENNES.
- En cas de retard de paiement, le taux des pénalités correspond au taux « refi » majoré de 10 points. (soit 11% au 13 mai 2009). Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Elles courent de plein droit le jour suivant la date de règlement portée sur la facture.
- Escompte 0 pour tout paiement anticipé

3. Annulation & modification

Annulation organisateur

Traveling Experience se réserve le droit d'annuler le séjour dans les cas suivant :

- Le nombre de personnes minimum n'est pas atteint.
- Le paiement n'a pas été réglé suivant l'échéancier établi.
- Des conditions particulières pouvant nuire à la sécurité du groupe (météorologie, pandémie, politique...)

L'annulation pour l'une de ces raisons entraîne un remboursement total des sommes versées.

Annulation client

- En cas d'annulation par le ou les clients mentionnés à moins de 30 jours du premier jour du programme, 10% du prix du séjour sera retenu individuellement.
- En cas d'annulation à moins de 15 jours du premier jour du programme, 20% du prix du séjour sera retenu individuellement.
- En cas d'annulation à moins de 48H du premier jour du programme, 75% du prix du séjour sera retenu individuellement.



Pôle d'activités vélo

- En cas de non présentation au départ du séjour, 90% du prix du séjour sera retenu individuellement.

Modification

Le programme peut subir des modifications en cas de force majeure, conditions particulières du moment pouvant nuire à la sécurité du groupe (météorologie, pandémie, politique...).

Traveling Experience, en application du Code du Tourisme, modifié en décembre 2009, s'engage à proposer des prestations équivalentes de remplacement lorsque la société se trouve dans l'impossibilité de réaliser les prestations programmées représentant un pourcentage important du prix global. Dans le cas où la société ne pourrait proposer des prestations équivalentes, elle s'engage à rembourser les sommes correspondantes.

4. Matériel

Chaque participant est tenu responsable de son matériel (vélo, équipement vestimentaire et accessoires divers) qu'il en soit propriétaire ou locataire. Nous déclinons toute responsabilité en cas de sinistres sur les vélos, en cas de chute ou de vol.

Chaque participant est tenu d'apporter un équipement vestimentaire minimum pour la pratique quotidienne du vélo. (Tenue de sport manches courtes et manches longues, polaire, imperméable, chaussures multi activités de pleine nature)

Le port du casque est vivement conseillé. Traveling Experience décline toute responsabilité en cas de non utilisation des éléments de sécurité conseillés.

Traveling Experience peut mettre à disposition du matériel de sécurité si la demande a été explicitement stipulée à la signature du contrat (*voir « le prix comprend » : option location matériel*).

5. Santé

Avant de partir, nous vous recommandons de faire un bilan de santé auprès de votre médecin afin de vérifier que vous êtes apte à la pratique du vélo. Traveling Experience décline toute responsabilité en cas de défaillance physique importante lié à l'effort.

6. Droit à l'image

Lors des séjours, Traveling Experience fait appel à des photographes professionnels ou réalise des photos par ses propres moyens. Traveling Experience se réserve le droit d'utiliser ces photos à des fins promotionnelles sur ses prospectus, affiches, sites Internet sans que cette liste ne soit exhaustive.

Le client concède à Traveling Experience, dans le cadre de ses services promotionnels et du catalogue électronique du site www.travelingexperience.com et www.variationtoutterrain.com, le droit de reproduire et de représenter numériquement, pour le monde entier et à titre non-exclusif et non cessible, et pour toute la durée de protection de ses droits de propriété intellectuelle, une illustration des prestations effectuées pour le compte du client.

Le client autorise également Traveling Experience à utiliser son prénom, son image, ses marques, sans que cette liste soit exhaustive, afin d'être reproduits et diffusés en ligne sur le site www.travelingexperience.com et www.variationtoutterrain.com, et sur les sites futurs de la société Variation Tout Terrain Bretagne, à des fins promotionnelles, bibliographiques et/ou d'information (*exemple : rubrique « ils nous ont fait confiance »*).

Néanmoins Traveling Experience assure ne prendre et n'utiliser aucune image qui pourrait être dégradante ou porter atteinte à un ou plusieurs de ses clients.



Pôle d'activités vélo

Dans le cas où un client refuserait l'utilisation de son nom, de son image ou de ses marques, il devra en faire la demande écrite par courrier adressée à Variation Tout Terrain Bretagne, 32 allée du Gacet, 35200 RENNES, avec accusé de réception avant le premier jour du programme souscrit par le client.

7. Service client. réclamations

Les réclamations, questions, demandes de renseignements concernant les commandes passées via le site www.travelingexperience.com peuvent être transmises par e-mail à Traveling Experience à l'adresse contact@travelingexperience.com ou par courrier à l'adresse suivante : Variation Tout Terrain Bretagne, 32 allée du Gacet, 35200 RENNES. Traveling Experience s'engage à répondre à toutes les demandes ou réclamations dans les meilleurs délais.

Aucune réclamation effectuée par le CLIENT ne peut avoir pour effet de suspendre le paiement par ce dernier des commandes concernées.

8. Droit applicable. litiges

Les documents contractuels et les présentes CGV sont régis par le droit français.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs clauses des présentes seraient considérées comme nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue irrévocable, les autres stipulations conserveraient toute leur force et leur portée.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un des titres et l'une des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

EN CAS DE LITIGES ET APRES UNE TENTATIVE DE RECHERCHE DE SOLUTIONS A L'AMIABLE, LE CLIENT ET TRAVELING EXPERIENCE FONT ATTRIBUTION DE COMPETENCES AUX TRIBUNAUX.